



CHARTRE ENVIRONNEMENTALE DE L'ÉDITION DE LIVRES

Guide des bonnes pratiques



ÉDITORIAL

Conscient de l'empreinte environnementale de l'activité d'édition de livres et parce que l'engagement environnemental est aussi un levier de performance pour les éditeurs, le Syndicat national de l'édition mène depuis plusieurs années de nombreuses actions de sensibilisation auprès de ses adhérents, pour une meilleure prise en compte du développement durable dans leurs activités et pour les accompagner dans leur dynamique d'éco-responsabilité.

De nombreux acteurs de l'édition sont déjà engagés dans une démarche de réduction de leur empreinte environnementale. Ces bonnes pratiques peuvent être étendues, enrichies et les axes de progrès existent. L'ambition de cette charte, portée par la Commission environnement et fabrication du SNE, est de permettre à chacun de s'approprier pleinement les enjeux environnementaux des processus de fabrication et de commercialisation des livres.

De la production du livre à sa fin de vie, cette charte a pour vocation de questionner les habitudes, d'ouvrir le champ des connaissances, d'identifier les leviers d'amélioration, de trouver des solutions techniques et logistiques. Elle offre un guide des « bonnes pratiques » sur lesquelles chaque acteur de la chaîne du livre peut s'appuyer pour mettre en place des actions concrètes afin de diminuer son empreinte environnementale. Elle présente une liste d'indicateurs prioritaires que chacun peut suivre utilement. Grâce aux données ensuite collectées, le Syndicat consolidera la performance environnementale de la profession permettant ainsi à chacun d'évaluer son action et d'apprécier les progrès accomplis collectivement.

Cette charte est le fruit d'une réflexion collective. Elle est amenée à évoluer et à être enrichie au cours du temps, pour prendre en compte l'évolution du contexte réglementaire et sociétal.

Elle permettra d'insuffler une dynamique positive de transformation et d'amélioration des pratiques !

Vincent Montagne
Président du SNE

Pascal Lenoir
Président de la commission

Gaëtan Ruffault
Vice-président de la commission





SOMMAIRE

- 06 LIVRE ET ÉCONOMIE CIRCULAIRE
- 07 OBJECTIFS DE LA CHARTE
- 08 ÉCOCONCEPTION
- 09 PAPIER ET FORÊT
- 10 EMPREINTE CARBONE DU PAPIER
- 11 IMPRESSION ET FAÇONNAGE
- 12 LIVRE NUMÉRIQUE
- 13 PROMOTION
- 14 DIFFUSION
- 15 DISTRIBUTION
- 16 OBLIGATIONS LÉGALES
- 17 ÉCOCONTRIBUTIONS
- 18 LES BONNES PRATIQUES
- 20 POUR ALLER PLUS LOIN
- 21 LES 4 INDICATEURS À SUIVRE

Le sujet de l'empreinte carbone constitue le fil directeur de la charte.
Les thématiques abordées ont pour toile de fond les 17 objectifs de développement durable (ODD) définis par l'ONU.

LIVRE ET ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Le livre s'inscrit depuis des années dans un circuit d'économie circulaire :

I Une matière première renouvelable et recyclable captant du carbone

Le papier utilisé dans l'édition est à 95 % certifié → cela signifie qu'il provient de forêts durablement gérées.

Le papier est une matière recyclable → tous les déchets liés au processus industriel de production de livres sont recyclés tout au long de la chaîne de production.

I Les ouvrages invendus sont recyclés ou réintégrés dans les stocks

Le secteur de l'édition assure la gestion industrielle de ses ouvrages invendus ou « retours ». Lorsqu'ils ne trouvent pas leurs lecteurs, les ouvrages invendus reviennent dans l'entrepôt du distributeur. Ils sont alors soit stockés pour une mise en vente ultérieure, soit pilonnés. Dans ce cas, 100 % des ouvrages mis au pilon partent au recyclage.

I Le livre est, par essence, un bien durable qui s'inscrit dans le temps long

Le livre n'est pas un bien de consommation éphémère : il peut être lu, relu, prêté, donné, échangé, « réemployé » à de nombreuses reprises. Une fois produit, il est stable sur un plan énergétique.

La production de livres a une incidence réelle sur l'environnement. Son impact doit aussi être mis en balance avec le rôle sociétal du livre.



Le livre n'est pas un banal produit de consommation : c'est un bien culturel qui joue un rôle essentiel dans la diffusion des idées.



La commission environnement et fabrication du SNE accompagne les éditeurs depuis 2010 dans l'amélioration de l'impact environnemental de leur activité. Lieu d'échanges et de partage, elle est ouverte aux professionnels issus de tous les secteurs éditoriaux.

Grâce à son savoir-faire dans la collecte et l'analyse des données clés du secteur, la commission est devenue le référent national pour le suivi des indicateurs environnementaux.

Interlocuteur privilégié des pouvoirs publics et de l'ensemble des parties prenantes, la commission défend les intérêts des éditeurs dans une démarche d'éco-responsabilité. Marque de cet engagement, le SNE a signé, en 2021, le Pacte des éditeurs en faveur des objectifs de développement durable de l'ONU.



Le secteur de l'édition joue un rôle crucial dans la mise en œuvre des ODD définis par l'ONU : la production de contenus valorise à elle seule l'ensemble des 17 ODD.

OBJECTIFS DE LA CHARTE

Si le livre est ancré dans la boucle d'économie circulaire, il existe pourtant de nombreux axes de progrès. Cette charte a pour but de :

- Sensibiliser les éditeurs à l'empreinte environnementale de leurs activités.
- Les inviter à repenser leur processus de création / fabrication / logistique à la lumière des leviers d'amélioration identifiés.
- Les informer sur les indicateurs pertinents pour leur activité.
- Faire connaître les bonnes pratiques du secteur.

ÉCOCONCEPTION

ENJEUX IDENTIFIÉS

L'écoconception est l'un des premiers leviers pour réduire l'impact environnemental d'un livre. Elle doit être travaillée à l'aune de la durée de vie du livre et de son usage.

En cherchant, dès la conception, à minimiser l'impact environnemental d'un livre, on réduit aussi souvent son coût financier.

COMMENT AGIR ? QUELLES QUESTIONS SE POSER ?

En amont, l'éditeur doit s'interroger sur les paramètres suivants :

- Le format, l'optimisation de la mise en page en fonction du format (pour limiter les chutes de découpe).
- Les encres et le traitement en photogravure : par exemple, le retrait de sous-couleurs peut diminuer la consommation d'encre à l'impression pour un même rendu. Opter pour les encres végétales ? Étudier l'alternative des encres minérales dites « blanches ».
- La couverture : pelliculage plastique ou vernis machine ?
- Faut-il un bandeau, des rabats, une jaquette ?
- Le type de façonnage.
- Le conditionnement : blister, coffret ? Un livre au prix élevé peut voir son espérance de vie prolongée par un bon conditionnement.
- La quantité à produire / le tirage. Envisager l'impression numérique pour les petits tirages ?
- Le nombre optimal d'épreuves et leur transport entre tous les acteurs (épreuves numériques / papier).
- Selon le genre d'ouvrage, la maîtrise de la pagination, les marges, la typographie employée, le grammage, le surfaçage et la teinte du papier peuvent également avoir un impact important.

À toutes les étapes de la fabrication et de la vie du livre, l'urgence, la désorganisation et le manque d'anticipation sont des facteurs de surcoûts financiers et environnementaux.

QUELQUES CHIFFRES

Pour un même résultat, par une gestion des retraits des sous-couleurs, il peut être économisé entre 25 et 35 % d'encre par le remplacement du CMJ par le noir. Cela permet de diminuer la consommation d'encre, d'éviter le maculage et de gagner en temps de séchage. Votre photographe ou votre imprimeur pourra vous conseiller.



ODD 12 : Consommation et production responsables

Pour aller plus loin : consulter le guide ADEME - Écoconcevoir un projet éditorial.
<https://communication-responsable.ademe.fr/>

PAPIER ET FORÊT

LE SAVIEZ-VOUS ?

- **74 % du bois utilisé dans la fabrication de la pâte à papier provient des coupes d'éclaircies, nécessaires à l'entretien des forêts. 26 % proviennent des chutes de l'activité de scierie.**

Source : COPACEL

- **En 2018, l'étude du WWF sur les albums de jeunesse français imprimés en Asie révèle qu'il n'y a aucune trace de bois d'origine illégale dans les livres analysés (plus de 100 échantillons de papiers testés).**

Source : Vallauri D., Moitié C., Garin M., Meunier A., King L., Tavernier J., « Les livres de la jungle. L'édition Jeunesse française abîme-t-elle les forêts? », WWF-France, 2018



QUELQUES CHIFFRES

En 2018, 95 % du papier acheté par les éditeurs interrogés par le SNE est certifié PEFC ou FSC, ou recyclé. Ce taux était de 88 % en 2013.

ENJEUX IDENTIFIÉS

Tous les papiers graphiques ne sont pas équivalents d'un point de vue environnemental. La majorité d'entre eux sont produits de façon responsable, mais certains peuvent être issus d'une gestion non durable des forêts ou être impliqués dans la déforestation ou l'exploitation illégale de bois. Ils peuvent être produits selon des processus plus ou moins vertueux.

COMMENT AGIR ?

Il est impératif d'acheter ou de demander à son imprimeur d'acheter un papier d'origine certifiée ou recyclée (l'indiquer dans le cahier des charges et les bons de commande). Il faut aussi demander les certifications des usines produisant les papiers.

LES INDICATEURS SUR LESQUELS ÊTRE VIGILANT

Les certifications les plus connues sont PEFC et FSC. Elles assurent que le papier provient de forêts gérées durablement. Pour les livres imprimés en Europe, on privilégiera des papiers issus de bois européens (moins de transport) certifiés PEFC ou FSC. Pour les livres imprimés ailleurs, on préférera la certification FSC (plus adaptée aux forêts non européennes). Pour le papier recyclé, il existe aussi des certifications comme Blue Angel, PEFC ou FSC. Les usines peuvent être certifiées ISO 14001 ou ISO 9001.

EMPREINTE CARBONE DU PAPIER

ENJEUX IDENTIFIÉS

Le papier est fortement carboné car il faut beaucoup d'énergie pour le fabriquer (casser les fibres de cellulose, les sécher, etc.) et le transporter. Le papier est, de loin, le plus gros contributeur au bilan carbone d'un livre.

COMMENT AGIR ?

Le papier constitue le plus gros poste d'économies potentielles sur l'émission de CO₂. Il convient donc de le choisir attentivement et de le gérer avec discernement.

LES INDICATEURS SUR LESQUELS ÊTRE VIGILANT

Demander aux papetiers la communication de leur bilan carbone et certifications environnementales (ISO 14001...) et faire jouer la concurrence.

Pour chaque achat de papier – et même si l'éditeur n'achète pas directement son papier –, demander le *Paper Profile*: il s'agit de la déclaration environnementale que le papetier doit être en mesure de fournir. Il n'y a pas d'évidences toutes faites et seul le *Paper Profile* permet de comparer les performances de deux papiers.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le *Paper Profile* est le meilleur outil pour juger de l'empreinte carbone d'un papier.

Il donne également des indications sur les usages de produits chimiques et de consommation d'eau.

Un exemple de *Paper Profile* est téléchargeable sur le site :

<https://paperprofile.com/>



QUELQUES CHIFFRES

En 2018, selon l'ADEME, l'édition de livres représente 6,4 % de la consommation totale de papiers graphiques en France (environ 200 000 tonnes).

ODD 15 : Préservation des écosystèmes terrestres

IMPRESSION ET FAÇONNAGE



LE SAVIEZ-VOUS ?

L'impact environnemental de l'impression à la demande n'est pas neutre. Formats de feuille d'impression peu variés → moindre optimisation de l'imposition des pages → augmentation de la gâche papier !

ENJEUX IDENTIFIÉS

Consommateurs en énergie et en transports, l'impression et le façonnage sont aussi générateurs de déchets à gérer car dangereux (encres, colle, effluents) ou à valoriser (gâche papier, plaques d'aluminium).

COMMENT AGIR ?

QUELLES QUESTIONS SE POSER ?

Il est capital de choisir le bon imprimeur pour le bon produit. Les questions à se poser sont les suivantes :

- Qui ? L'imprimeur intègre-t-il toute la chaîne de production ou fait-il appel à de la sous-traitance ? Celle-ci occasionne généralement du transport.
- Comment ? Quel est le meilleur processus de production : feuilles, rotative, numérique ?
- Où ? Distance entre le papetier, l'imprimeur, le brocheur et le centre de distribution.
- Les processus de validation (justificatifs, bons à brocher) sont-ils optimisés et dématérialisables ? L'assistance aux calages est-elle nécessaire ? Comment les consommations papier sont-elles validées ?

LES INDICATEURS SUR LESQUELS ÊTRE VIGILANT

Privilégier, lorsque cela est possible, des imprimeurs situés en France ou à proximité de votre centre de distribution. Demander aux imprimeurs leurs émissions en équivalent CO₂ et faire jouer la concurrence. Demander aux imprimeurs leurs labels et/ou certifications environnementales : la Fleur (écolabel européen), PEFC, FSC, ISO 14001, ISO 26000, ISO 12647S ou Imprim'Vert, PrintEthic par exemple. Demander la nature des encres et des colles utilisées.

LIVRE NUMÉRIQUE

ENJEUX IDENTIFIÉS

Si l'empreinte carbone de la production d'un livre numérique à l'unité est relativement faible par rapport à celle d'un livre papier, il convient, en revanche, de noter que la fabrication des terminaux (liseuses, tablettes, smartphones) est très émettrice de gaz à effet de serre. Par ailleurs, les matériaux utilisés sont non renouvelables et non recyclables. Contrairement au livre papier qui est fini au moment de la vente sur un plan énergétique (et qui ne subit pas de phénomène d'obsolescence programmée), la consommation d'énergie d'un livre numérique commence au moment de sa vente : pour les serveurs et leurs sauvegardes, pour la liseuse, pour la lecture...

COMMENT AGIR ?

L'éditeur a peu de marge de manœuvre car tout dépend des usagers. Plus l'utilisateur va garder son équipement longtemps, moins l'empreinte carbone numérique de celui-ci sera élevée.

LE LIVRE NUMÉRIQUE C'EST AUSSI...

... la possibilité de rendre la lecture accessible à des publics empêchés. Le SNE vous invite à participer à son opération « rentrée littéraire accessible » organisée chaque année. Par ailleurs, la charte technique du SNE pour la production d'EPUBs « textuels » nativement accessibles est disponible sur le site du SNE : www.sne.fr

Pour aller plus loin : consulter l'ACV (analyse du cycle de vie) comparative papier / numérique réalisée par La Poste afin de mesurer l'impact environnemental de différents supports de communication.



LE LIVRE NUMÉRIQUE EST-IL PLUS ÉCOLOGIQUE QUE LE LIVRE PAPIER ?

Tout dépend du nombre de livres numériques lus sur une liseuse. Pour qu'il y ait, au total en moyenne, le même impact entre un livre papier et un livre numérique, on estime qu'il faut lire au moins 25 livres sur sa liseuse numérique. Or la moyenne du nombre de livres lus par personne en France est inférieure à 10. Attention, donc aux transferts de pollution !

Source : Actes du colloque « Livre, lecture et environnement, une histoire à poursuivre », organisé par le ministère de la Culture, 2019, (p.58).

ODD 9 : Industrie, innovation et infrastructures
ODD 10 : Réduction des inégalités

PROMOTION



LE SAVIEZ-VOUS ?

Une PLV à plat peut occuper un espace 4 à 6 fois moindre que la même PLV montée. Privilégier, lorsque cela est possible commercialement, les PLV à plat aux PLV pleines pour limiter ainsi carton et transport.

ENJEUX IDENTIFIÉS

Les outils de promotion (type PLV) sont des objets éphémères : cela pose la question de leur stockage, de leur transport, de leur fin de vie et du taux de déchets sur le point de vente. Les services de presse, les catalogues, les *newsletters* ont également un impact environnemental.

COMMENT AGIR ?

QUELLES QUESTIONS SE POSER ?

■ PLV : envoyer les PLV uniquement si elles ont été commandées par le libraire.

Réfléchir à des PLV écoconçues, réutilisables en métal, en bois ? Avec des frontons interchangeables ? Travailler au conditionnement des PLV afin qu'elles arrivent en bon état sur le point de vente.

■ Services de presse : se limiter aux services de presse demandés par les libraires. Attention au coût environnemental du transport (éviter la livraison par coursier ou dans un carton non rempli). Panacher l'envoi de services de presse papier et numérique.

■ Catalogues : à fabriquer et à distribuer avec parcimonie !

DIFFUSION

TIRAGES AU JUSTE BESOIN : NI TROP NI PAS ASSEZ

Ajuster le premier tirage sur la volumétrie de l'office et privilégier les retirages pour les réassorts. Développer l'impression à la commande pour les réassorts et le fonds. Privilégier les courts tirages en numérique pour les domaines éditoriaux éligibles. Partager les statistiques de ventes avec les libraires, comme avec les enseignes, pour réduire le nombre de « réimpressions de trop ». Grouper les réimpressions pour économiser les transports. Analyser régulièrement les coefficients de ventes sur tirages. Réintégrer les stocks dès que ceci est possible.

IMPLIQUER LES CLIENTS (LIBRAIRES ET ENSEIGNES)

Gérer le risque de retour en partenariat avec les clients. Encourager le regroupement des commandes de réassort. Diversifier les modes de visite des représentants pour en limiter l'impact énergétique : se donner les moyens techniques d'organiser des rendez-vous à distance en complément des rendez-vous sur place, revoir régulièrement le rythme des tournées, envisager les mobilités douces en complément de la voiture. Développer l'accès à distance à une information complète sur les catalogues éditoriaux.

Pour aller plus loin : favoriser l'achat d'équipements durables et responsables pour les représentants : ex. téléphone à haut indice de réparabilité. Former régulièrement les représentants à l'écoconduite. Pour votre communication numérique, consulter le guide ADEME – Emailing : les bonnes pratiques, <https://communication-responsable.ademe.fr>

QUE DEVIENNENT LES INVENDUS ?

Les ouvrages invendus sont :

- Soit réintégrés dans le stock du distributeur pour être remis en vente ultérieurement ;
- Soit triés pour être rendus à l'éditeur ;
- Soit pilonnés.

QUELQUES CHIFFRES

- Le transport des ouvrages invendus du point de vente vers le centre de distribution est appelé le flux Retour. Il représente environ 21 % du flux Aller. Le taux de pilon sur les ouvrages invendus représente environ 13 % du flux Aller.
- En moyenne, on estime qu'un représentant effectue plusieurs dizaines de milliers de kilomètres par an pour garder un contact efficace avec son portefeuille de clients.



ODD 12 : Consommation et production responsables
ODD 13 : Lutte contre les changements climatiques



LE SAVIEZ-VOUS ?

Le pilon est géré de manière industrielle par la filière. Chaque distributeur a le devoir de mettre ces ouvrages dans un circuit de recyclage et à les valoriser. C'est aussi son intérêt.

QUELQUES CHIFFRES

- 100 % des ouvrages mis au pilon partent au recyclage.
- PRISME est la plateforme nationale de regroupement des colis de livres à destination des libraires de province. 6 millions de colis y transitent par an.



ODD 12 : Consommation et production responsables
ODD 13 : Lutte contre les changements climatiques

Pour aller plus loin : mieux cerner les catégories d'ouvrages pilonnés (ouvrages abîmés, petits prix, millésimés, défectueux), afin de trouver des leviers d'action. Quantifier les taux de retour par circuits. Travailler en commun avec les éditeurs, les diffuseurs et les clients pour dégager des tendances vertueuses. Favoriser la dématérialisation documentaire (facture et bon de livraison par exemple).

DISTRIBUTION

STOCKER

Les centres de distribution où sont stockés les livres sont des locaux qu'il faut ventiler, chauffer et nettoyer, ce qui entraîne des émissions de CO₂. Il appartient à votre distributeur de s'assurer de la consommation énergétique des lieux de stockage.

PRÉPARER LES COMMANDES ET TRANSPORTER

Il lui appartient également de réfléchir, en lien avec les libraires, au mode de conditionnement optimal, de massifier pour éviter le fractionnement des livraisons et de choisir un mode de transport adapté : fourgonnette plutôt que camion pour les petits volumes, bateau plutôt qu'avion pour les grandes distances. Faut-il, par exemple, recevoir les commandes tout de suite ou peut-on attendre certains produits ? Il lui appartient enfin de demander aux logisticiens leur bilan carbone et de les accompagner dans des recherches d'amélioration environnementale.

RECYCLER

Avant d'envoyer les retours invendus au pilon, le distributeur a le devoir de démanteler toutes les parties hors papier (piles, circuits électriques des livres sonores, objets des coffrets) et de les envoyer vers les circuits de recyclage dédiés en s'acquittant des éventuelles taxes sur les déchets.

AMORCER UNE RÉFLEXION SUR L'USAGE DU PLASTIQUE

Établir un état des lieux des plastiques utilisés (recyclable, non recyclable), des usages (palettes, film), de leur caractère substituable ou non (nécessaire pour assurer la sécurité des palettes ou pour la protection de l'ouvrage), et identifier les leviers d'action.

OBLIGATIONS LÉGALES

Achevé d'imprimer: mentionner le nom et l'adresse de l'imprimeur sur tous les ouvrages est une obligation légale (cf. [arrêté du 12 janvier 1995](#) fixant les mentions obligatoires devant figurer sur les documents imprimés, graphiques et photographiques soumis au dépôt légal). Pour les titres imprimés à l'étranger, le nom du pays doit être indiqué précisément: les mentions « imprimé en Europe » ou « imprimé en Asie » ne sont pas suffisantes.

Manuels scolaires: l'impression ou réimpression de livres scolaires doit être faite à partir de papier recyclé ou issu de forêts gérées durablement (cf. [article 206 de la loi n°2010-788 du 12 juillet 2010](#)).

Règlement Bois de l'Union européenne (RBUE): règlement européen applicable depuis 2013 qui vise à empêcher la vente sur le marché européen de produits dérivés de bois d'origine illégale.

Règlement REACH: règlement européen entré en vigueur en 2007 pour sécuriser la fabrication et l'utilisation des substances chimiques dans l'industrie européenne.

Directive RoHS: cette directive vise à limiter l'utilisation de substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques.

Marquage poubelle barrée: à apposer sur les livres contenant des piles ou des équipements électriques et électroniques.

Directive Accessibilité: directive adoptée par le Conseil en 2019 qui a pour objectif d'harmoniser les exigences en matière d'accessibilité des biens et services (dont les livres numériques). La transposition du texte en France interviendra d'ici 2022 pour une mise en œuvre dès 2025.

N'OUBLIEZ PAS LE TRI DE VOS PAPIERS DE BUREAU !

Depuis le 1^{er} janvier 2018, toutes les entreprises de plus de 20 salariés doivent obligatoirement trier leurs papiers de bureau et organiser leur collecte pour permettre leur valorisation.
(cf. [décret n° 2016-288 du 10 mars 2016](#))



ÉCOCONTRIBUTIONS

Type de déchets	Éco-organisme agréé	Champ de l'écocontribution
Papiers graphiques	Citeo	Les livres ne sont pas des déchets ménagers et sont donc exclus du champ de l'écocontribution. En revanche, les documents promotionnels publiés par les éditeurs (catalogues, flyers, etc.) y sont soumis.
Emballages ménagers	Citeo	Sont concernés les emballages entre la distribution et le point de vente qui terminent dans les poubelles ordinaires et, pour la vente à distance, les emballages individuels de livraison aux particuliers.
Déchets d'éléments d'ameublement (DEA)	Éco-mobilier, Valdélia	Les PLV sur pied (excluant les PLV de comptoir) sont concernées.
Piles et accumulateurs	Corepile, Screlec	Livres avec piles (ex. livres jeunesse, livres sonores).
Déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE)	Ecologic, Ecosystem	Livres avec circuits électroniques (ex. livres jeunesse).
Jouets (à partir du 1 ^{er} janvier 2022)	En cours	En cours de définition.

La responsabilité élargie du producteur (REP) repose sur le principe du « pollueur-payeur » : tout producteur de déchets est responsable de leur élimination. La loi prévoit la possibilité de transférer la charge de la collecte et du traitement des déchets à un éco-organisme agréé. Dans ce cas, le producteur s'acquitte d'une écocontribution.

QUELQUES CHIFFRES

L'opération Écogeste Lycées 2019 montée par l'association des Éditeurs d'Éducation en partenariat avec Veolia a permis de collecter et de recycler plus de 700 tonnes de manuels – soit près de 500 000 manuels.



LES BONNES PRATIQUES

CIBLER SON LECTORAT, LIMITER LA SURPUBLICATION

Évaluer le plus finement possible le potentiel de chaque titre sur le marché est un prérequis indispensable pour limiter la surpublication. En effet, un livre durable est, avant toute chose, un livre qui sera lu.

ÉCOCONCEVOIR

Tout ce qui aura été pensé au démarrage du projet permettra de réduire l'impact environnemental du livre à paraître: choix du format, du papier, de la mise en page, de la couverture, des encres, du vernis, du pelliculage, du type d'impression.

ACHETER RESPONSABLE

Toujours acheter (ou faire acheter par l'imprimeur) un papier certifié – c'est-à-dire un papier dont les fibres sont issues de forêts durablement gérées – ou un papier recyclé. Choisir des sites de production certifiés.

RÉDUIRE L'EMPREINTE CARBONE DE SON ACTIVITÉ

Le papier est, de loin, le plus gros contributeur au bilan carbone d'un livre. Son choix et sa gestion sont donc prioritaires.

AJUSTER SES TIRAGES AU JUSTE BESOIN

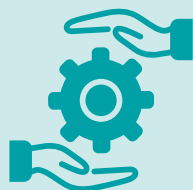
La formule magique n'existe pas mais il appartient à l'éditeur, pour chaque projet éditorial, d'essayer d'évaluer un tirage au « juste besoin ».

Pour vous aider dans vos achats de papier, une fiche thématique sur les certifications environnementales est disponible sur le site Internet du SNE.

www.sne.fr

Vous pouvez également consulter le guide citeo - Comprendre les logos et labels environnementaux pour les papiers.

www.citeo.com



Les principales questions à se poser, les bonnes pratiques à adopter.

Éditeurs, diffuseurs, distributeurs :

chacun a un rôle à jouer !

ANTICIPER ET ORGANISER

Éviter les urgences et fluidifier la production pour un impact réduit et des coûts ajustés. Regrouper les impressions, travailler par lots, massifier les transports.

FAVORISER UNE LOGISTIQUE DE PROXIMITÉ

Imprimer à proximité de son lieu de distribution.
Privilégier des prestataires français ou européens.

BIEN ADMINISTRER ET GÉRER SES RETOURS

Ajuster les offices et les allers avec le diffuseur pour limiter les retours.
Surveiller le coefficient de ventes sur tirage.

ÉVALUER SES FOURNISSEURS

Papetiers, imprimeurs, relieurs, transporteurs, logisticiens : demander aux fournisseurs et prestataires leurs indicateurs de performance environnementale et énergétique. Ne pas hésiter à les comparer et à effectuer des choix en conséquence.

ADOPTER UN COMPORTEMENT RESPONSABLE VIS-À-VIS DE SES PARTENAIRES

S'inscrire dans une démarche de développement durable c'est aussi, en tant que donneur d'ordre, préserver l'ensemble de son écosystème en étant à l'écoute de ses partenaires (auteurs, photgraveurs, imprimeurs, relieurs, diffuseurs, distributeurs, libraires) et en étant attentifs à leurs contraintes.

PROMOUVOIR LA LECTURE !

Le livre est un produit culturel qui a une durée de vie longue et s'inscrit dans la boucle du réemploi (bibliothèques, dons de livres entre particuliers, marché du livre d'occasion).

Toute incitation à la lecture participe à ce cycle vertueux !

POUR ALLER PLUS LOIN



Clic.EDIT



À l'occasion de la foire de Francfort 2020, l'Union internationale des éditeurs a invité les éditeurs à s'engager en faveur des 17 objectifs de développement durable de l'ONU, en signant le Pacte des éditeurs de l'ONU. Ce pacte engage les éditeurs sur une série de 10 actions concrètes. Le SNE a signé ce pacte en mars 2021 et invite ses adhérents à le signer :

<https://www.un.org/sustainabledevelopment/sdg-publisherscompact/>

Clic.EDIT est un langage informatique permettant de faciliter, d'accélérer, de standardiser et de sécuriser les échanges de données informatisés, nécessaires à la fabrication d'un livre. Cette solution d'optimisation administrative intègre tous les acteurs de la fabrication du livre, du papetier à l'éditeur en passant par l'imprimeur et le compositeur.

<http://www.clicedit.com/>



Des mesures d'accompagnement vers les entreprises désireuses de réduire leurs émissions existent. L'ADEME, par exemple, soutient des projets portés par les entreprises et permettant d'accélérer la transition écologique :

<https://agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises/>

LES 4 INDICATEURS À SUIVRE

LES CHIFFRES DU SNE

Les enquêtes du SNE
sont disponibles en ligne
(www.sne.fr) :

- SNE, Les achats de papier des éditeurs de livres en France en 2018, septembre 2020
- SNE, Enquête sur les tonnages de livres transportés dans l'édition : retours, pilon et recyclage (2018-2020), avril 2021

LE BILAN CARBONE : UN INDICATEUR À CONSTRUIRE

Cet indicateur (émissions par maison d'édition et par livre produit) est un objectif à atteindre dans les années à venir. La mise en place d'un outil de type « calculateur » commun à l'ensemble de la filière pourrait être envisagé.



Mesurer est essentiel pour pouvoir rendre compte des progrès accomplis. Le SNE vous invite à suivre ces 4 indicateurs prioritaires et à transmettre vos données chaque année.

CONSOMMATION DE PAPIER

- Tonnage annuel de papier acheté en direct par votre maison d'édition
- Tonnage annuel de papier acheté par vos imprimeurs et coéditeurs

CERTIFICATIONS

- Tonnage annuel acheté de papier certifié
- Tonnage annuel acheté de papier recyclé
- Tonnage annuel acheté de papier non certifié

FLUX (AUPRÈS DU DISTRIBUTEUR)

- Tonnage annuel transporté : flux Aller, flux Retour
- Tonnage annuel des retours-client : pilon, réintégration dans le stock, rendu à l'éditeur

GOUVERNANCE / ÉCOSENSIBILISATION

- Participation à la commission environnement et fabrication du SNE
- Formation dispensée aux collaborateurs sur l'éco-conception
- Signature du Pacte des éditeurs de l'ONU en faveur des objectifs de développement durable



REMERCIEMENTS

Nous remercions l'ensemble des membres du groupe de travail qui ont œuvré à l'élaboration de cette charte: Nathalie Bachelier (Editis), Charlotte Glénat (Glénat), Jean-Philippe Pinsar (Lextenso), Vincent Tixier (Glénat), Boris Vanhelst (L'école des loisirs), ainsi que les nombreux membres de la commission environnement et fabrication qui ont contribué à l'enrichir. Nous remercions également Pascale Buet, présidente de la commission Usages commerciaux, et Philippe Lamotte, président de la commission Circuit du livre, pour leurs avis éclairés sur les sujets de diffusion et de distribution.

La mise en page de la charte a été réalisée par Lisa Boyadjian de l'équipe Glénat.

Contact

Karen Politis Boubilil

Chargée de mission environnement et fabrication

kpolitis@sne.fr

www.sne.fr



La Disparition de Stéphanie Martin

— Vous avez bien fait. Je n'en reviens pas.
La mère de Stéphanie, à qui je téléphonais assis, me fit
part de sa plus grande inquiétude. Son dernier échange
avec sa fille datait de lundi matin. Depuis, plus rien. Son
portable était coupé. Aucune. Ses amis de Stéphanie
n'avaient pas la moindre idée. Elle avait fini par se rendre
à l'appartement de sa fille avec la police locale, mais il n'y
avait personne.
J'ai été versé dans le dossier Derek dans son bureau de
la brigade administrative.
— Stéphanie Mulder, lui dis-je, la journaliste qui est
venue ici lundi, à dix heures.
— Qu'en est-il de sa meurtre, Derek ?
— Je lui rendrai l'avis de disparition.
— Regarde toi-même. Il faut aller à Ophélie. Il faut aller
voir ce qui se passe. Tout ce qui se passe peut être une
coïncidence.
Il soupire.
— Derek, tu n'es pas censé quitter la police ?
— Derek, tu n'es pas censé quitter la police ?

— Stéphanie Mulder, lundi 10. — Page 10 sur 102